

Les activités physiques dans une classe de perfectionnement

par
J. Le Gal

« Tant qu'il n'y aura pas une éducation totale de l'être à l'école primaire, rien ne pourra se bâtir de solide ».

(D^r Le Boulch, professeur au CREPS de Dinard)

L'enfant a besoin pour arriver au plein épanouissement de sa personnalité, d'autant d'activité physique, manuelle et esthétique que d'activité intellectuelle. Mais l'être humain est un *tout* et ce serait une erreur préjudiciable à son unité que de cloisonner ces différentes activités. Elles doivent être intégrées à une éducation totale aux buts clairement définis.

C'est pourquoi nous pensons que les activités physiques doivent se dérouler sous la responsabilité du maître de la classe qui, seul, peut assurer la force et l'unité de l'action éducative, et les intégrer harmonieusement dans le complexe d'activités qui a pour but final de former en l'enfant l'homme de demain, c'est-à-dire un homme :

- ayant acquis son autonomie intellectuelle, morale, sociale et physique,
- apte à participer au travail productif et aux activités physiques de loisir,
- apte à prendre ses responsabilités, dans le cadre de la vie sociale.

En fonction de ce but, nous ne pouvons penser l'éducation physique que dans un sens très large et nous lui préférons l'expression « activités physiques » qui recouvre :

- le sport
- les jeux
- les séances d'éducation physique de base
- la danse et le rythme
- le travail manuel
- le jeu dramatique.

Mais connaître le but n'est pas suffisant, encore faut-il définir les moyens et en particulier *l'attitude du maître*, car, comme l'écrit le D^r Le Boulch :

« C'est l'attitude pédagogique du maître qui est déterminante dans la structuration du groupe et dans son progrès vers la socialisation et non pas l'activité qu'il dirige, aussi sociale soit-elle a priori. »

Or, la pédagogie Freinet, dont les principes ont été adoptés par l'arrêté du 12 août 1964 relatif aux programmes et méthodes d'enseignement dans les classes de perfectionnement, rejette l'attitude autoritaire. Le maître doit être un guide et non un instructeur, il doit :

- * placer les enfants dans les meilleures conditions pour faire leur tâtonnement expérimental et exercer leur créativité,
- * les aider à prendre conscience de leurs problèmes sur le plan psychomoteur et moteur,

- * leur permettre de corriger leurs déficiences en leur offrant des exercices adaptés,

- * leur donner la possibilité de juger de leur progrès par des moyens d'appréciation et de mesure,

- * leur permettre de progresser sur le plan des relations sociales par des analyses sociologiques des différents comportements, au cours des activités collectives.

Après l'attitude du maître, un autre point important reste à définir : le processus éducatif.

Nous partirons d'activités à caractère global qui posent au groupe d'élèves des problèmes véritables et qui mettent en jeu un certain nombre de facteurs : sports collectifs, jeux, danse, jeu dramatique, travaux manuels.

Ces activités motiveront fortement l'éducation des facteurs de base définis par le Dr Le Boulch dans sa méthode psychocinétique. Un exercice n'est efficace que s'il est accepté par l'enfant et s'il est ressenti comme nécessaire.

Au cours des activités physiques d'ailleurs, l'enfant doit pouvoir exercer sa

créativité en cherchant des exercices nouveaux à proposer à la collectivité ou des solutions aux situations-problèmes auxquelles il se trouve affronté seul ou en groupe.

Il est important aussi qu'il puisse donner son avis lorsque l'on programme les activités physiques de la semaine, cette possibilité devant aboutir à l'auto-gestion de tout le travail réalisé au sein de la classe-coopérative.

Après cette brève étude théorique, nous allons essayer d'étudier d'un point de vue pratique, comment est organisé notre travail.

1) LES ENFANTS

La classe est constituée par 8 garçons et 7 filles, dont les âges s'échelonnent de 11 à 14 ans. Aucun enfant ne pose de grave problème au point de vue psychomoteur. Tous participent aux différentes activités. Les filles jouent au football comme les garçons et certaines aiment particulièrement ce sport. Mais en général, elles ont une « disponibilité très fluctuante ».

2) L'HORAIRE

Pour l'établissement de notre horaire, nous avons tenu compte :

a) des directives de l'additif à l'arrêté du 12 août concernant l'éducation physique dans les classes de perfectionnement : 5 à 7 h d'éducation physique par semaine :

- le matin : 10 à 15 mn,

- l'après-midi : 45 mn en plein air ou en locaux appropriés,

- un après-midi de plein air avec jeux collectifs, jeux scouts, plein air ;

b) d'une étude du Dr Poteur parue dans le numéro spécial de la revue *Enfance* de janvier-juin 1965 : *Les conditions de vie et de travail de l'écolier*.

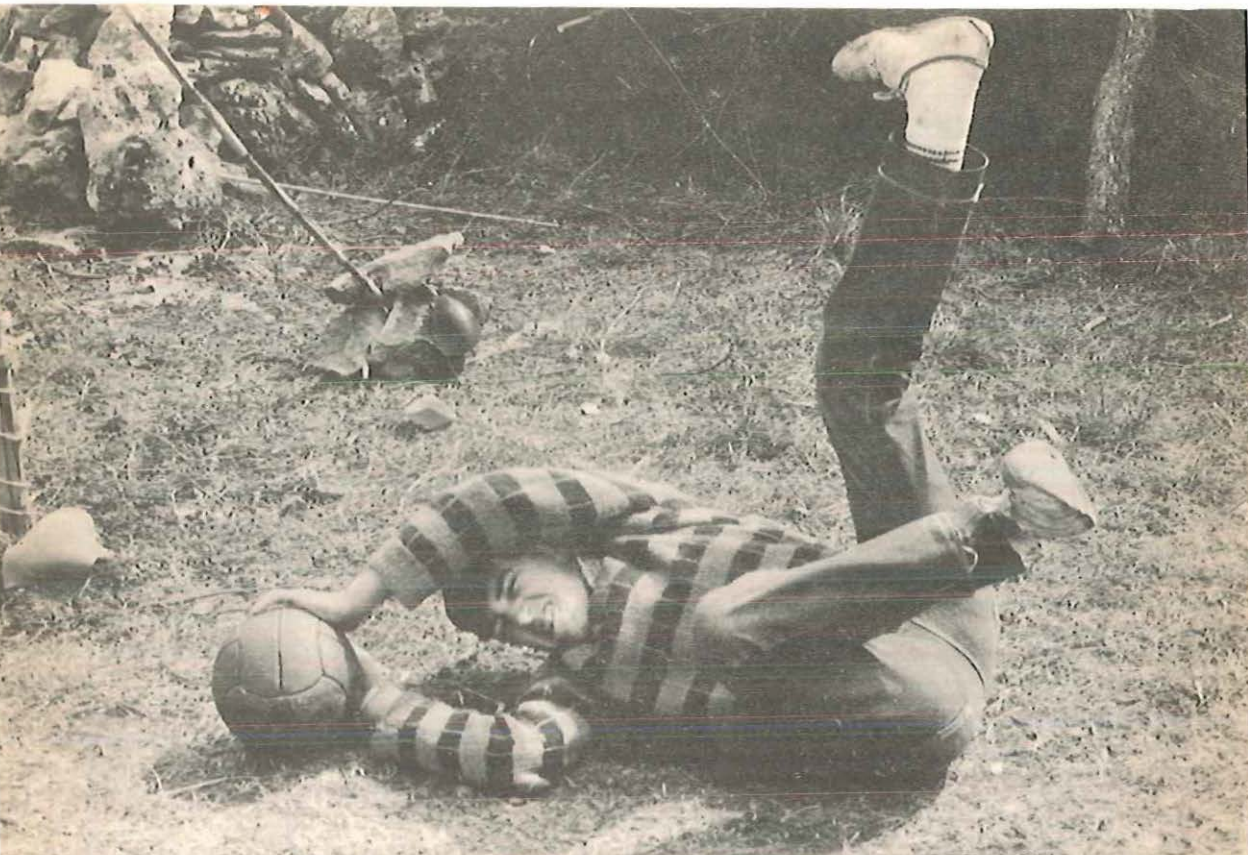


Photo MEB

Le D^r Poteur écrivait :

« L'occupation de la première heure de l'après-midi paraît devoir être, pour plus de 70% des élèves et des parents, consacrée au plein air, et pour près de 50% des élèves à un semi-repos. L'opinion des médecins est d'ailleurs concordante.

Il semble que pendant la première heure de l'après-midi, les leçons ne soient pas profitables et fatiguent inutilement l'enfant. »

c) de l'horaire des classes à horaires aménagés « tiers temps »

<p>DISCIPLINES PRINCIPALES</p> <p>Lecture - Français - Expression orale et écrite - Calcul</p> <p>15 h</p>	<p>Découverte du monde Histoire - Géographie - Exercices d'observation Education morale - Sociale civique Education manuelle et artistique</p> <p>7 h 30</p>	<p>Amélioration de la condition physique Récréations - Détente et Jeux - Education Physique Education Rythmique Soins corporels Sieste</p> <p>7 h 30</p>
--	--	--

E M P L O I D U T E M P S

	Lundi	Mardi	Mercredi	Vendredi	Samedi	Observations
8 h 45 9 h 15	MISE EN TRAIN		Chant - Discussion libre	Lecture		
9 h 15 10 h 15	FRANCAIS		Textes libres - Travaux divers	Correspondance		9 h 30 - 9 h 35 5 mn d'aération
10 h 15 10 h 30	RECREATION					
10 h 30 10 h 50	EDUCATION PHYSIQUE et EDUCATION MUSICALE		}	Education Respiratoire Rythme Pipeau		
10 h 50 11 h 45	CALCUL			Calcul vivant - Bandes - Ateliers de calcul - Mathématique		
13 h 45 14 h 30	EDUCATION PHYSIQUE ou plateau			Ed. Phys. en classe	Conseil de coopérative	<u>le vendredi</u> danse jeux rythme
14 h 30 15 h 15	FRANCAIS activités individuelles ou collectives					
15 h 15 15 h 30	RECREATION (les enfants qui le désirent restent aux ateliers)				PLEIN AIR	<u>le Plein Air :</u> - sports - grands jeux - classes-promenades - visites
15 h 30 16 h 15	ATELIERS Travaux manuels Dessin Journal					
16 h 15 16 h 45	CONSEIL de CLASSE • Bilan du travail de la journée • Plan de travail collectif du lendemain • Expression orale : exposé ou psychodrame ou réponse aux questions					

REPARTITION SUR UNE SEMAINE

<u>Disciplines Principales</u>	Découverte du Monde	<u>Amélioration de la condi-</u>
Français - Calcul	Etude du milieu	<u>tion physique</u>
	Education morale - sociale civique	Education physique : 3 h 50 mn
	Education Manuelle et artistique	Plein Air : 2 h
		Récréations : 2 h 40 mn
15 h 15 mn	6 h 15 mn	8 h 30 mn

3) NOS CONDITIONS MATERIELLES

- un plateau d'éducation physique avec buts de handball,
- un préau non chauffé avec cordes,
- un bois à 30 mn,
- matériel de la classe : électrophone, tambourin, balles de jonglage, ballon élastique, un poids,
- matériel de l'école : ballons, bâtons, bâtonnets, corde de traction, plots, tapis, foulards.

4) L'ORGANISATION DE NOS ACTIVITES

a) *le matin* : pendant quelques mois nous avons dissocié l'éducation respiratoire et le rythme de l'apprentissage du pipeau. Actuellement, à partir du chant et du pipeau, nous travaillons ces deux facteurs : sons longs, sons courts, silences, rythme à deux temps, blanche, noire, croche.

b) *l'après-midi* : tout en faisant pratiquer du football et du handball, nous avons mené des leçons d'éduca-

tion physique suivant les principes du Dr Le Boulch :

- prise en main
- exercices perceptifs :
 organisation temporelle
 organisation spatiale
- coordination dynamique générale
- jeu
- retour au calme.

Parallèlement à la motivation, je donne une plus grande liberté de choix aux enfants afin qu'ils se sentent responsables de leur activité. Des problèmes demeurent ; nous essayons de les résoudre par une analyse amicale des comportements.

C'est ainsi qu'un entraînement de handball a dû être interrompu par le stagiaire-normalien qui le dirigeait à cause des heurts, du jeu trop individuel, des interventions irrégulières et du retrait volontaire de quelques enfants. Observateur neutre, j'ai provoqué une réunion. Les enfants ont exposé leurs problèmes.

Les « boudeurs » et les « individualistes » ont essayé d'analyser leur comportement.

J'ai alors montré la différence entre sports individuels et sports collectifs puis j'ai emmené les volontaires, 7 garçons et 1 fille, sur le plateau, pour un nouvel entraînement.

Les jeux de passes, l'exercice de défense de zone et le match se sont très bien déroulés.

Au retour, nous avons analysé les principales difficultés et les enfants ont décidé de travailler les passes, le dribble et le tir au but.

Le rôle du maître « conducteur participant » sera donc là de proposer des exercices adaptés aux buts que se sont donnés les enfants.

Il n'est pas douteux que ces activités physiques, que nous voudrions fonder sur les besoins profonds de l'enfant et intégrer au processus éducatif de toute notre pédagogie, nous posent de sérieux problèmes car nous manquons d'une culture spécialisée en ce domaine.

Mais à toujours attendre, on ne démarre jamais.

Ici, comme pour les autres activités, nous allons résolument de l'avant en restant en permanence à l'écoute de l'enfant, et nous cherchons dans les travaux des spécialistes les réponses aux questions que nous nous posons. C'est ainsi que nous définirons une pédagogie des activités physiques intégrée harmonieusement à tout le complexe éducatif, dont Freinet a établi les principes et que nous avons faite nôtre.

JEAN LE GAL

ATTENTION !

RECTIFICATION à la fiche d'inscription du Congrès

● REPAS AMICAL

L'habitude prise dans les Congrès du Repas Amical et l'impossibilité pour le lycée qui nous héberge, organisé en self-service, de « servir un repas » nous avaient obligés à envisager les Caves de Vouvray, cadre fort agréable mais onéreux. Mais nous aurions préféré vous offrir un repas beaucoup plus simple auquel tous auraient pu participer.

Après de nouvelles entrevues avec M. l'Intendant du lycée, nous sommes parvenus à apporter quelques aménagements au self-service qui nous permettront de prendre ensemble ce premier dîner dans des conditions acceptables pour tous.

Le prix en sera de 12 F (mais il n'y aura pas d'autre repas servi ce soir-là).

VEUILLEZ RECTIFIER LA FICHE
D'INSCRIPTION
EN CONSEQUENCE.

Le Comité
d'organisation

N.B. Les camarades qui ont déjà réglé le prix prévu (38 F) recevront sous peu un virement de 26 F.

— Ceux qui ont réglé le prix du repas normal 8 F voudront bien virer d'eux-mêmes les 4 F supplémentaires pour ne pas obliger la Trésorerie à des rappels (Institut Tourangeau de l'Ecole Moderne - Congrès 1967 - CCP : Nantes 2888-06).

— Si quelques camarades, ayant réglé 8 F, ne désirent pas participer à ce « Repas amical », ils voudront bien en informer la Trésorerie qui leur remboursera les 8 F déjà réglés.